



Fiche descriptive Ramsar

Publiée le 28 mars 2017

Version mise à jour, date de publication antérieure: 1 janvier 2001

Guinée Sankarani-Fié



Date d'inscription	17 janvier 2002
Site numéro	1167
Coordonnées	10°19'50"N 08°32'55"W
Superficie	1 656 000,00 ha

Codes couleur

Les champs qui sont ombrés en bleu clair concernent des données et informations uniquement requises en cas de mise à jour de la FDR.

Veillez noter que certains champs concernant des aspects de la Partie 3, la Description des Caractéristiques Ecologiques de la FDR (ombrés en mauve) ne doivent pas être remplis dans le cadre d'une FDR normale; ils sont inclus par souci d'exhaustivité, pour assurer la cohérence voulue entre la FDR et la Description des caractéristiques écologiques 'complète' adoptée dans la Résolution X.15 (2008). Si une Partie contractante ne dispose pas d'informations pertinentes pour ces champs (par exemple issues d'une description nationale des caractéristiques écologiques), elle peut, si elle le souhaite, inclure des informations dans ces champs additionnels

1 - Résumé

Résumé

Le site est limité à l'est par la République de Côte d'Ivoire, au nord par la République du Mali, à l'ouest par la Préfecture de Kankan dont il couvre une partie dans la Sous-préfecture de Sabadou Baranama, au nord par la Préfecture de Siguiri et la République du Mali et au sud par la Préfecture de Kankan du côté de la Réserve partielle de faune. Toute la réserve couvre une superficie de plus de 537.767 ha. On y rencontre trois (3) types de formations végétales : la savane herbeuse, la savane arborée et la forêt sèche. Peu de variations dans les statistiques climatiques : (températures moyennes annuelles élevées 18°C-35°C, Pluviométrie : de 800 à 1500 m/m par an, La zone est soumise aux feux de brousse annuels.

Il y a deux saisons : la saison sèche qui s'étend de novembre à mai et la saison pluvieuse de juin à octobre.

Sols variés, généralement sols ferrallitiques à roche mère argileuse se présentant sous diverses formes d'évolution (sol gravillonnaires, à carapaces latéritiques, sols alluvionnaires, limoneux argileux limoneux, dalles et éboulis, sols humifères, sols hydromorphes, sols à gley.

Au point de vue orographique = sol d'altitude de 400 à 650 m au-dessus du niveau de la mer. Fleuves et rivières avec bande de sable à l'étiage, plaines et rizières plus ou moins larges, cuvettes et thalwegs, marécages. Sols plus ou moins acides, plus ou moins profonds.

C'est une région relativement plane avec un réseau hydrographique dense qui est influencé par la retenue d'eau du barrage de Sélingué en République du Mali, entraînant des remontés d'eau sur plus de 90 km entre Balandougouba et Morodou, causant des inondations énormes des plaines le long du Sankarani. Ce qui confère au site la première place en matière de production halieutique de la région naturelle de la Haute Guinée. Le site est célèbre à cause du goût particulièrement bon des poissons pêchés dans la Fié, attirant ainsi des consommateurs vers le site. Une attention soutenue de recherche de la qualité des sols, eau et flore est à envisager par le Comité National Ramsar-Guinée afin de bien cerner le caractère spécifique de la faune aquatique de la Fié.

2 - Données et localisation

2.1 - Données officielles

2.1.1 - Nom et adresse du compilateur de cette FDR

Compilateur 1

Nom	Colonel Namory Kéita
Institution/agence	Direction Nationale des Eaux et Forêts
Adresse postale	Direction Nationale des Eaux et Forêts, BP : 624, Conakry, république de Guinée.
Courriel	namory54@yahoo.fr
Téléphone	+224628199208

2.1.2 - Période de collecte des données et des informations utilisées pour compiler la FDR

Depuis l'année

Jusqu'à l'année

2.1.3 - Nom du Site Ramsar

Nom officiel (en anglais, français ou espagnol)

Nom non officiel (optionnel)

2.1.4 - Changements dans les limites et la superficie du site depuis l'inscription ou depuis la mise à jour précédente

(Mise à jour) A. Changements aux limites du site Oui Non

(Mise à jour) B. Changements à la superficie du site la superficie a augmenté

(Mise à jour) La superficie du site a été calculée plus précisément

(Mise à jour) Le site a été délimité plus précisément

(Mise à jour) La superficie du site a augmenté en raison d'une extension des limites

(Mise à jour) La superficie du site a diminué en raison d'une restriction des limites

2.1.5 - Changements dans les caractéristiques écologiques du site

(Mise à jour) 6b i. Les caractéristiques écologiques du Site Ramsar (y compris les critères applicables) ont-elles changé depuis la FDR précédente?

2.2 - Localisation du site

2.2.1 - Définir les limites du site

b) Carte/image numériques
<2 fichier(s)>

Former maps

2.2.2 - Emplacement général

a) Dans quelle grande région administrative se trouve le site?

b) Quels sont la ville ou le centre de population les plus proches?

2.2.3 - Pour les zones humides situées sur des frontières nationales seulement

FDR pour le Site n° 1167, Sankarani-Fié, Guinée

a) La zone humide s'étend-elle sur le territoire d'un ou de plusieurs autres pays? Oui Non

b) Le site est-il adjacent à un autre Site Ramsar inscrit qui se trouve sur le territoire d'une autre Partie contractante? Oui Non

2.2.4 - Superficie du site

Superficie officielle, en hectares (ha):

Superficie en hectares (ha) telle que calculée d'après les limites SIG

2.2.5 - Biogéographie

Régions biogéographiques

Système(s) de régionalisation	Région biogéographique
Écorégions terrestres du WWF	Afrotropical

3 - Pourquoi le site est-il important?

3.1 - Critères Ramsar et leur justification

- Critère 1: Types de zones humides naturels ou quasi naturels représentatifs, rares ou uniques

Services hydrologiques fournis

Ce site fait partie de la zone amont du fleuve Niger et s'insère dans un réseau hydrographique dense participant à l'alimentation d'importants fleuves parmi lesquels le Niger, le Milo, le Niandan. Ce réseau hydrographique constitue un chaînon important entre l'amont et l'aval du bassin du Niger. Il est représentatif d'un réseau de zones humides jouant un rôle hydrologique important en Afrique de l'Ouest.

- Critère 2: Espèces rares et communautés écologiques menacées

- Critère 3: Diversité biologique

Justification

Cette réserve de faune qui couvre une superficie de 530.000 ha a été objet d'une étude par la GTZ de 1999 à 2001 sous le nom Biodiv-Kankan et a révélé que le site est très riche en espèces fauniques et florales. (cf point 16, 17, 18 et tableau n°5 en annexe). En outre, le site est annuellement visité par des oiseaux d'eau des espèces suivantes : Oies de Gambie (*Plectropterus gambensis*), Dendrocygne veuf (*Dendrocygna viduata*), Héron garde bœuf (*Ardéola ibis*), Aigrette garzette (*Aigretta garzetta*) et Jacana (*Actophilornis africana*).

- Critère 4: Habitat pour un stade critique du cycle et de vie ou lors de conditions difficiles

- Critère 8: Frayères pour les poissons, etc.

Justification

Le site est considéré comme une zone d'habitat particulier pour les poissons surtout dans la Fié, qui semble au dire de la population locale leur offrir des conditions particulières d'alimentation. Tous les habitants de la localité sont unanimes que les poissons pêchés dans la fié ont un goût plus doux. C'est une assertion qui reste à vérifier par une étude par le Comité National Ramsar-Guinée. Une autre particularité est que, la Fié est considérée comme une zone d'alevinage et de frayères pour les poissons et pour cause le courant est calme, profond et bien protégé par des galeries forestières.

3.2 - Espèces végétales dont la présence explique l'importance internationale du site

Nom scientifique	Nom commun	Critère 2	Critère 3	Critère 4	UICN Liste rouge	CITES Annexe I	Autre statut	Justification
<i>Anacardium occidentale</i> 		<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>		essence ligneuse alimentaire
<i>Daniellia oliveri</i> 	West African GumCopal; African Copaiba BalsamTree	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>		Peuplement naturel
<i>Gmelina arborea</i> 		<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>		En plantation pour bois d'œuvre
<i>Isobertinia doka</i> 		<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	LC 	<input type="checkbox"/>		Peuplement naturel
<i>Lophira lanceolata</i> 		<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>		Peuplement naturel
<i>Nymphaea lotus</i> 		<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>		Inhibe les marres et les cours d'eaux
<i>Parkia biglobosa</i> 	African Locust Bean Tree	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>		essence ligneuse alimentaire
<i>Tectona grandis</i> 		<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>		En plantation pour bois d'œuvre
<i>Vitellaria paradoxa</i> 	Karité	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	VU 	<input type="checkbox"/>		Cette espèce a été surexploitée pour le bois, le bois de chauffage et de production de charbon de bois. Son habitat souffre également de l'empiètement agricole et l'augmentation de la pression démographique

Les espèces ligneuses locales : *Azelia africana*, *Vitellaria paradoxa*, *Isobertinia doka*, *Daniellia oliveri*, *Lophira lanceolata*, *Parkia biglobosa*, etc.

Les espèces ligneuses exotiques : *Gmelina arborea*, *Tectona grandis*, *Anacardium occidentale*, *Gossypium sp.* etc.

Les associations végétales aquatiques et semi-aquatiques (riveraines) sont dominées par les graminées (*Andropogon*, *Vetiveria*, *Pennisetum* en marge et *Echinochloa spp*, *Oryza*, *Panicum*, etc., en zone inondable ainsi que dans les mares où dominent également les nymphéacées (*N. lotus*, *Nuphar sp.*), *Hydrocharis* et *Ceratophyllum*. Par endroit les cypéracées ou typha dominent.

3.3 - Espèces animales dont la présence explique l'importance internationale du site

Phylum	Nom scientifique	Nom commun	L'espèce justifie le critère			L'espèce contribue au critère			Taille pop.	Période de Est. pop.	% occurrence 1)	UICN Liste rouge	CITES Annexe I	CMS Annexe I	Autre statut	Justification
			2	4	6	9	3	5								
Oiseaux																
CHORDATA/AVES	<i>Actophilornis africanus</i>		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				LC 	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
CHORDATA/AVES	<i>Bubulcus ibis</i>	Héron garde-boeufs	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				LC 	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
CHORDATA/AVES	<i>Dendrocygna viduata</i>		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				LC 	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
CHORDATA/AVES	<i>Egretta garzetta</i>	Aigrette garzette	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				LC 	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
CHORDATA/AVES	<i>Plectropterus gambensis</i>		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				LC 	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
Poissons, mollusques et crustacés																
CHORDATA/ACTINOPTERYGII	<i>Arius gigas</i>		<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				NT 	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		Zone d'alevinage et de frayères
CHORDATA/ACTINOPTERYGII	<i>Chrysichthys maurus</i>		<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				LC 	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		Zone d'alevinage et de frayères
CHORDATA/ACTINOPTERYGII	<i>Lates niloticus</i>		<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				LC 	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		Zone d'alevinage et de frayères
Autres																
CHORDATA	<i>Mammalia</i>		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>			

1) Pourcentage de la population biogéographique totale dans le site

La zone humide est le début du couloir de transition des grands mammifères en Guinée. Elle est reconnue être la zone la plus giboyeuse de la région. Le site est particulièrement très arrosé, ce qui rend facile le problème d'alimentation pour les animaux et l'existence d'une végétation dense assure un habitat bien convoité des animaux. Ce qui a motivé depuis le temps colonial la création d'une réserve de faune sur le site.

3.4 - Communautés écologiques dont la présence explique l'importance internationale du site

Nom de la communauté écologique	La communauté satisfait-elle au Critère 2?	Description	Justification
Isobertinia doka	<input type="checkbox"/>	Ces peuplement couvrent une vaste étendue du site	Il est probablement utilisé comme une espèce pionnière lors de la restauration des bois indigènes. Bien que couramment exploitée pour son bois, la population de cette espèce est considérée comme étant stable à l'heure actuelle.

4 - Comment est le site? (Description des caractéristiques écologiques)

4.1 - Caractéristiques écologiques

les lits mineurs des fleuves et des rivières ;
 - les plaines d'inondations ;
 - les mares pérennes ou temporaires constituées par les dépressions du lit mineur des cours d'eau ;
 - les marigots qui sont les biefs reliant le lit mineur aux plaines d'inondation ;
 - les grottes ;
 - les termitières (éteintes ou actives) ;
 - les trous, les fosses, les tranchées souterraines.
 Les différents types de végétation :
 - les plaines herbeuses ;
 - la savane herbeuse et arborée ;
 - galeries forestières.
 Les communautés de plantes dominantes :
 Les espèces ligneuses locales : *Azelia africana*, *Vitellaria paradoxa*, *Isoberlinia doka*, *Danielia oliveri*, *Lophira lanciota*, *parkia biglobosa*, etc.
 Les espèces ligneuses exotiques : *Gmelina arborea*, *Tectona grandis*, *Anacardiun occidentalis*, *Gossypium sp.* etc.
 Les associations végétales aquatiques et semi-aquatiques (riveraines) sont dominées par les graminées (*Andropogon*, *Vetiveria*, *Pennisetum* en marge et *Echinochloa spp*, *Oryza*, *Panicum*, etc., en zone inondable ainsi que dans les mares où dominent également les nymphéacées (*N. lotus*, *Nuphar sp.*), *Hydrocharis* et *Ceratophyllum*. Par endroit les cypéracées ou typha dominent
 La végétation est identique des régions environnantes.

4.2 - Quel(s) type(s) de zones humides se trouve(nt) dans le site?

Zones humides continentales

Types de zones humides (code et nom)	Nom local	Classement de l'étendue (ha) (1: la plus grande - 4: la plus petite)	Superficie (ha) du type de zone humide	Justification du Critère 1
Eau douce > Eau vive >> M Rivières/ cours d'eau/ ruisseaux permanents		1		Représentatif

Zones humides artificielles

Types de zones humides (code et nom)	Nom local	Classement de l'étendue (ha) (1: la plus grande - 4: la plus petite)	Superficie (ha) du type de zone humide	Justification du Critère 1
4: Terres agricoles saisonnièrement inondées		0		
6: Zones de stockage de l'eau/ réservoirs		0		
7: Excavations		0		

4.3 - Éléments biologiques

4.3.1 - Espèces végétales

Autres espèces de plantes remarquables

Nom scientifique	Nom commun	Position dans l'aire de répartition / endémisme / autre
<i>Azelia africana</i>		L'espèce la plus recherchée dans l'ébénisterie, Menacé d'extinction

4.3.2 - Espèces animales

<aucune donnée disponible>

4.4 - Éléments physiques

4.4.1 - Climat

Région	Sous-région climatique
A: Climat tropical humide	Am: Tropicale de mousson (Brève saison sèche; fortes pluies de mousson les autres mois)

Son climat est sec avec une température oscillant entre 22 et 30°. Il y a deux saisons : la saison sèche commence de novembre à mai et la saison pluvieuse de juin à octobre.
 La pluviométrie est bonne et on y enregistre annuellement de 1300mm à 2000mm d'eau tombée.

4.4.2 - Cadre géomorphologique

a) Élévation minimum au-dessus du niveau de la mer (en mètres)

a) Élévation maximum au-dessus du niveau de la mer (en mètres)

- Bassin hydrologique entier
- Partie supérieure du bassin hydrologique
- Partie moyenne du bassin hydrologique
- Partie inférieure du bassin hydrologique
- Plus d'un bassin hydrologique
- Pas dans un bassin hydrographique
- Côtier

4.4.3 - Sol

Pas d'information disponible

Les types de sols sont-ils sujets aux changements par suite de changements dans les conditions hydrologiques (p. ex., salinité ou acidification accrues)? Oui Non

Veuillez fournir d'autres informations sur les sols (optionnel)

Le site est situé sur des sols peu évolués, squelettiques et ferrallitiques ainsi que des sols hydromorphes et alluviaux

4.4.4 - Régime hydrologique

Permanence de l'eau

Présence?	Changements au moment de la mise à jour de la FDR
Généralement de l'eau permanente présente	
Habituellement de l'eau présente de manière saisonnière, éphémère ou intermittente	

Ajouter tout commentaire sur le régime hydrologique et ses déterminants (s'il y a lieu). Utiliser cette boîte pour expliquer les sites ayant une hydrologie complexe:

le site a un réseau hydrographique dense qui reste influencé par le barrage de Sélingué au Mali et joue ainsi un rôle de sortie et d'entrée de l'eau selon les saisons. Pendant la saison pluvieuse il alimente les régions en aval et se recharge à partir de l'amont. En saison sèche, il reçoit de l'eau à partir de l'aval par la remontée d'eau du barrage de Sélingué au Mali et recharge les zones en amont. La qualité de l'eau est relativement bonne au vue de sa richesse en ressources halieutiques. La profondeur est naturellement plus profonde en saisons pluvieuse excepté entre Balandougouba et Morodou où la profondeur est plus grande à cause de la remontée d'eau du barrage de Sélingué pendant la saison sèche quand les vannes du barrage sont fermées. Le bassin est important pour toute la région. Le site a une influence sur la zone située en aval puisqu'il régularise la quantité d'eau dans le barrage

4.4.5 - Régime de sédimentation

Le régime de sédimentation est inconnu

Donner toute autre information sur les sédiments (optionnel):

Les berges sont bien protégées par une galerie forestières dense à tel point qu'en matière de rétention des sédiments on ne constate pas de cas d'ensablement surtout au niveau du Sankarani. Par contre il y a un dépôt important des alluvions dans les plaines inondables, ce qui donne à celles-ci une grande fertilité.

4.4.6 - pH de l'eau

Inconnu

<aucune donnée disponible>

4.4.7 - Salinité de l'eau

Douce (<0,5 g/l)

(Mise à jour) Changements au moment de la mise à jour de la FDR Pas de changement Augmentation Diminution Inconnu

Inconnu

4.4.8 - Matières nutritives dissoutes ou en suspension dans l'eau

Inconnu

<aucune donnée disponible>

4.4.9 - Caractéristiques de la région environnante qui pourraient affecter le site

Veuillez décrire si, et dans ce cas comment, le paysage et les caractéristiques écologiques de la région environnant le Site Ramsar i) essentiellement semblables ii) significativement différentes différent de ceux du site lui-même:

La région environnante présente une urbanisation ou un développement plus important

La région environnante a une densité de population humaine plus élevée

Dans la région environnante, il y a une utilisation agricole plus intense

La région environnante a des types de sols ou des types d'habitats significativement différents

4.5 - Services écosystémiques

4.5.1 - Services/avantages écosystémiques

Services d'approvisionnement

Services écosystémiques	Exemples	Importance/Étendue/Signification
Produits non alimentaires des zones humides	Fourrage pour le bétail	
Produits non alimentaires des zones humides	Autre	

Services de régulation

Services écosystémiques	Exemples	Importance/Étendue/Signification
Protection contre l'érosion	Rétention des sols, sédiments et matières nutritives	
Prévention des risques	Maîtrise des crues, stockage des eaux de crues	

Services culturels

Services écosystémiques	Exemples	Importance/Étendue/Signification
Loisirs et tourisme	Chasse et pêche récréatives	
Spirituels et d'inspiration	Patrimoine culturel (historique et archéologique)	

Des études ou des évaluations ont-elles été faites de la valorisation économique des services écosystémiques fournis par ce Site Ramsar? Oui Non Inconnu

4.5.2 - Valeurs culturelles et sociales

i) le site fournit un modèle pour l'utilisation rationnelle des zones humides, démontrant l'application de connaissances et de méthodes traditionnelles de gestion et d'utilisation qui maintiennent les caractéristiques écologiques de la zone humide

ii) le site a des traditions culturelles exceptionnelles ou des vestiges d'anciennes civilisations qui ont influencé les caractéristiques écologiques de la zone humide

iii) les caractéristiques écologiques de la zone humide dépendent de l'interaction avec les communautés locales ou les peuples autochtones

Description, s'il y a lieu

- production agricole ;
- pâturage.

Production halieutique : Selon Dr. H. Matthès, la production des Eaux intérieures guinéennes (les Eaux saumâtres estuariennes exclues) se situe entre 8000 à 10.000 tonnes par an, dont 6000 à 8000 tonnes pour le seul bassin du Niger. Malgré le manque de données spécifiques pour le site nous avons de bonnes raisons de dire que la pêche est une activité importante dans la zone humide. Le site est considéré comme le plus productif en matière de pêche. En effet la construction du barrage de Sélingué a eu pour conséquence l'augmentation de la surface inondable des plaines pendant une bonne partie de l'année et partant, l'activité de pêche est devenue plus florissante. La gestion des mares par des familles au profit de toute la communauté est une mesure de conservation efficace des ressources naturelles.

iv) des valeurs non matérielles pertinentes telles que des sites sacrés sont présentes et leur existence est étroitement liée au maintien des caractéristiques écologiques de la zone humide

4.6 - Processus écologiques

<aucune donnée disponible>

5 - Comment est géré le site? (Conservation et gestion)

5.1 - Régime foncier et responsabilités (Administrateurs)

5.1.1 - Régime foncier/propriété

Propriété publique

Catégorie	Dans le Site Ramsar	Dans la zone environnante
Domaine public (non précisé)	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Gouvernement fédéral/national	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>

Autre

Catégorie	Dans le Site Ramsar	Dans la zone environnante
Propriétés communes/droits coutumiers	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>

Fournir d'autres informations sur le régime foncier / régime de propriété (optionnel):

Dans la zone humide, le régime foncier ou la propriété est fondé en l'absence d'un code foncier rural sur le coutumier. On devient propriétaire d'un domaine pour l'avoir occupé le premier ou hériter des parents qui ont été les premiers occupants.
Le domaine peut être prêté, donné ou mis en gage mais rarement vendu.
Toutefois l'Etat reste le propriétaire potentiel de toutes les terres.
Le principe d'appropriation est de même que les régions voisines.
un bail anphiteotique de 104.000 ha a été contracté par Albert Clapason.

5.1.2 - Organe de gestion

Indiquer le bureau local / les bureaux locaux de toute agence ou organisation responsable de la gestion du site:	Direction Nationale des Eaux et Forêts Directions Préfectorales du Développement Rurale et de l'Environnement de Mandiana et Kankan Sections Préfectorales des Eaux et Forêts de Mandiana et de Kankan. Cantonnements Forestiers à l'intérieur du site
Donner le nom et le poste de la personne ou des personnes responsable(s) de la zone humide:	M Atigou Baldé Ing.Genie-Rural (Hydrologue) Point Focal National et Membre du Direction Nationale de l'Hydraulique
Adresse postale:	Direction Nationale des Eaux et Forêts BP : 624 Conakry République de Guinée
Adresse de courriel:	baldeatigoumar@gmail.com

5.2 - Menaces aux caractéristiques écologiques et réponses (gestion)

5.2.1 - Facteurs (actuels ou probables) touchant défavorablement les caractéristiques écologiques du site

Agriculture et aquaculture

Facteurs qui touchent le site de façon négative	Menace réelle	Menace potentielle	Dans le site	Changements	Dans la zone environnante	Changements
Élevage d'animaux et pâturage			<input checked="" type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>	

Production d'énergie et mines

Facteurs qui touchent le site de façon négative	Menace réelle	Menace potentielle	Dans le site	Changements	Dans la zone environnante	Changements
Mnes et carrières			<input checked="" type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>	

Utilisation des ressources biologiques

Facteurs qui touchent le site de façon négative	Menace réelle	Menace potentielle	Dans le site	Changements	Dans la zone environnante	Changements
Chasse et prélèvement d'animaux terrestres			<input checked="" type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>	
Pêche et prélèvement de ressources aquatiques			<input checked="" type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>	

Modifications au système naturel

Facteurs qui touchent le site de façon négative	Menace réelle	Menace potentielle	Dans le site	Changements	Dans la zone environnante	Changements
Incendies et suppression des incendies			<input checked="" type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>	
Barrages et utilisation/gestion de l'eau			<input checked="" type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>	
Non précisé/autres			<input checked="" type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>	

Pollution

Facteurs qui touchent le site de façon négative	Menace réelle	Menace potentielle	Dans le site	Changements	Dans la zone environnante	Changements
Effluents agricoles et forestiers			<input checked="" type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>	

Il faut noter que les facteurs défavorables sont toujours liés aux activités socio-économiques des populations. Depuis des temps reculés l'agriculture extensive, accompagnée de la pratique d'emploi des feux, parfois d'une manière excessive a abouti à la destruction du couvert végétale et à la raréfaction de la faune . Le même phénomène reste toujours d'actualité au niveau de la zone humide. La préfecture de Mandiana est reconnue comme une Préfecture à haut risque en matière de feux de brousse. Cette pratique, selon les agents de la place commence à s'atténuer avec la politique des feux précoces. La dénudation du sol a provoqué en des endroits des risques de l'érosion et de déstabilisation des berges. En ce qui concerne les pollutions d'origine agricole liées en particulier au développement des cultures plus exigeantes telles que le coton, malgré que il n'est pas encore remarqué le changement de la qualité physico-chimiques des eaux (pH, T°, O2), constitue tout de même un facteur potentiel défavorable dans le temps car la culture prend de plus en plus de l'ampleur. L'orpaillage est un facteur défavorable non négligeable. En effet, avec l'occupation anarchique des terres pour l'exploitation de l'or, on assiste à la naissance des puits de mines dans certaines parties du couloir de migration constituant ainsi un danger pour les animaux sauvages. La chasse incontrôlée et abusive s'effectuant sans tenir compte des potentialité existantes et de son accroissement est une des causes de la diminution du cheptel faunique. Aussi des pratiques prohibées de pêche entraînant parfois à la mise à mort massif des poissons a affecté la richesse halieutique. La construction d'une digue sur le Sankarani en amont de Mandiana pour permettre le passage à gué de la rivière, pose des problèmes pour la migration des poissons. Aussi, dans le cadre de la lutte contre l'onchocercose, la pollution consécutive au traitement avec les insecticides sélectifs des eaux depuis 1987 a aboutit à la diminution d l'abondance des Mormyridae. La diminution de l'abondance relative des mormydae pourrait également s'être traduit tout le long de la chaîne alimentaire par une modification de l'équilibre écologique (relations, proie/ prédateur), avec notamment une diminution en abondance des Lates, Hydrocynus et Bargrus.

5.2.2 - Statut légal de conservation

Inscriptions nationales légales

Type d'inscription	Nom de la région	Information en ligne url	Recouvrement avec le Site Ramsar
Réserve naturelle gérée			entièrement

5.2.3 - Catégories d'aires protégées UICN (2008)

- la Réserve naturelle intégrale
- Ib Zone de nature sauvage: aire protégée gérée principalement pour la protection de la nature sauvage
- II Parc national: aire protégée gérée principalement pour la protection des écosystèmes et les loisirs
- III Monument naturel: aire protégée gérée principalement pour la conservation de caractéristiques naturelles spécifiques
- IV Zone de gestion des habitats/espèces: aire protégée gérée principalement pour la conservation dans le cadre d'une intervention de gestion
- V Paysage terrestre/marin protégé: aire protégée gérée principalement pour la conservation du paysage terrestre/marin et les loisirs
- VI Aire protégée de ressource gérée: aire protégée gérée principalement pour l'utilisation durable des écosystèmes naturels

5.2.4 - Mesures de conservation clés

Protection juridique

Mesures	état
Protection juridique	Partiellement appliquées

Autre:

En Guinée, les catégories d'aires protégées reconnues par le code de protection de la faune sauvage et réglementation de la chasse sont :

des Parcs nationaux ;
des Réserves naturelles intégrales ;
des Réserves naturelles gérées ;
des Réserves spéciales ou sanctuaires de faune ;
des Zone d'intérêt cynégétique ;
des Zones de chasse.

Les sites Ramsar sont inclus dans la catégorie des Réserves naturelles gérées. Ici toutes les activités socio-économiques sont permises mais la primauté est donnée aux objectifs de conservation de la Convention Ramsar.

Elles sont permises conformément aux codes et textes d'application en vigueur .

Par exemple : la mise des feux non contrôlés, l'abattage des animaux pendant la fermeture de la chasse, le défrichement des têtes de sources et la culture sur pente, la pêche aux explosives ou toute autre méthode entraînant la mise à mort massive des poissons etc.. sont interdites (voir Code de la Protection de la Faune sauvage et Réglementation de la Chasse annexé par courrier).

Il faut noter qu'il existe une gamme de textes législatifs qui tous selon leur compétence participent dans le renforcement des mesures de protection des ressources naturelles, ce sont entre autres : Le Code de Protection de la Faune Sauvage et Réglementation de la chasse.

5.2.5 - Plan de gestion

Ya-t-il un plan de gestion spécifique pour le site? Non

Une évaluation de l'efficacité de la gestion a-t-elle été entreprise pour le site? Oui Non

Si le site est un site transfrontière officiel comme indiqué dans la section Admin. et limites > Localisation du site, y a-t-il des processus de planification de la gestion communs avec une autre Partie contractante? Oui Non

Indiquer si un centre Ramsar, un autre centre pédagogique ou d'accueil des visiteurs, ou un programme d'éducation ou pour les visiteurs, est associé au site:

Le Projet Onchocercose effectue des recherches sur l'impact des insecticides sélectifs qu'il utilise pour combattre les agents vecteurs de la maladie sur les poissons est sur la chaîne alimentaire. Il utilise des petits avions pour pulvériser les insecticides. Des compagnies minières font aussi des recherches pour les découvertes des gisements d'or.

Education et sensibilisation à la conservation : Les seules sources de sensibilisation à la conservation sont la radio nationale, la radio rurale et les ateliers de sensibilisation organisés par l'administration et les ONGs.

Loisirs et tourisme : La visite de la zone humide à des fins de loisirs et de tourisme ne sont pas remarquées bien que des potentialités existent.

5.2.6 - Plan de restauration

Ya-t-il un plan de restauration spécifique au site? Choisir une option

5.2.7 - Suivi mis en œuvre ou proposé

Dans le cadre de la mise en œuvre de la politique du développement du secteur forestier, il est prévu l'élaboration du plan d'action forestier préfectoral qui doit tenir compte : des besoins et conditions propres à la préfecture par une description de l'état des ressources forestières, une prévision des investissements nécessaires et toutes autres indications utiles pour l'exécution de la politique forestière nationale.

IL est aussi prévu la réhabilitation de la réserve partielle de faune se trouvant dans le site dont les études de faisabilités sot déjà faites par la GTZ.

Beaucoup de textes d'application sont élaborés mais non encore approuvés.

6 - Document additionnel

6.1 - Rapports et documents additionnels

6.1.1 - Références bibliographiques

- 1- Alain LAMBERT « Bureau convention Ramsar » Identifier, préparer et rédiger une proposition de projet-
- 2- Cadre stratégique et lignes directrices pour orienter l'évolution de la liste des zones humides d'importance internationale (Résolution VII.11 de la 7ème Conférence des Parties Contractantes à la Convention de Ramsar.
- 3- Archives IGN « Institut Géographique National »
- 4-- Coyne-BELLIER Plans généraux d'aménagements hydrauliques Volume 4 1982
- 5- Rapport définitif IWACO « Evaluation des Ressources en Eau » 1998
- 6- Résultats de recensement des populations humaines
 - Direction nationale de la statistique
 - Bureau national du recensement.
- 7 MATHES - Rapport /FAO/1990
- 8- IWACO Projet gestion en Eau
 - Rapport A : Inventaire ; évaluation et Panification des Ressources en Eau
 - Rapport D : Coopération inter communautaire, inter gouvernementale, sous Régionale et internationale pour la mise en valeur des Ressources en Eau partagée
 - Rapport E Synthèse.
- 9-- « PGRR » GTZ: Détermination des formations végétales principales de la réserve partielle de Kankan , Projet de gestion des ressources rurales Avril 1995 .
- 10- Salam M A Salam Cours d 'eaux internationaux « Renforcer la coopération et gérer les différends »
 - Rapport technique de la banque mondiale 140 414- Actes du séminaire de la Banque Mondiale
- 11- Rapport de l ' enquête agricole de la Direction Nationale de la Statistique agricole Conakry. 1997
- 12- Ordonnance no 045/ORG/87 du 28 Mai 1987 portant Code sur la protection et la mise en valeur de l 'environnement.
- 13- Loi L/038/AN/97 Code de protection de la faune sauvage et Réglementation de la chasse du 09 Décembre 1997.
- 14- Loi L/99/013/AN du 22 juin 1999 portant Code forestier
- 15- Loi L/94/005/ du 14 février 1944 portant Code de l'eau.
- 16- Christophe BREUIL(FAO) Analyse et proposition pour le sous secteur pêche continentale 1996.
- 17- Dr. H. Matthès : Rapport de la mission d'évaluation de la pêche continentale et de l'aquaculture en République de Guinée 1993.
- 18 – I. K. DIALLO : historique et évolution de la foresterie guinéenne mai 1989.

6.1.2 - Rapports et documents additionnels

i. listes taxonomiques d'espèces de plantes et d'animaux présents dans le site (voir section 4.3)

<no file available>

ii. une Description détaillée des caractéristiques écologiques (DCE) (dans un format national)

<no file available>

iii. une description du site dans l'inventaire national ou régional des zones humides

<no file available>

iv. rapports relevant de l'article 3.2

<no file available>

v. plan de gestion du site

<no file available>

vi. autre littérature publiée

<2 fichier(s)>

6.1.3 - Photographie(s) du site

Fournir au moins une photographie du site:



Groupe de chasseurs de kiniébakoro surveillant la zone de frayeur des poissons. (Capitaine KONE Falaye, falayek@yqhoo.fr, 21-04-2009)



La marre de Sebadou Baranama (Capitaine KONE Falaye, falayek@yqhoo.fr, 04-05-2009)



Vue de Maniankô (Capitaine KONE Falaye, falayek@yqhoo.fr, 18-05-2009)



Vue de kiniébakora (Capitaine KONE Falaye, falayek@yqhoo.fr, 16-04-2009)

6.1.4 - Lettre d'inscription et données correspondantes

Lettre d'inscription

<no file available>

Date d'inscription 2002-01-17

